



L'AUDIT DES DÉCHETS

L'INSPECTION VISUELLE DES DÉCHETS DE L'ÉCOLE (Q3.12)

Instructions : L'analyse du contenu des poubelles et des bacs de recyclage dans plusieurs coins stratégiques de l'école est recommandée pour obtenir le niveau 4 (un minimum de cinq sacs ou cinq endroits dans l'école).

Sont considérés comme des déchets :

- les **ordures** envoyées au site d'enfouissement,
- les **matières recyclées** en produits utiles.

Les étapes de l'audit

Pour les élèves de l'élémentaire et du secondaire, l'audit des déchets est l'occasion d'inspecter les déchets produits à l'école et de concevoir des stratégies de réduction.

1 ÉTAPE L'audit des ordures : l'inspection visuelle du contenu des poubelles

2 ÉTAPE L'audit du recyclage : l'inspection visuelle du contenu des bacs de recyclage

Activité facultative : Si le tri des matières compostables se fait à votre école, vous pouvez aussi procéder à l'inspection visuelle du contenu des bacs de compostage.

Quelle est la prochaine étape ?

Communiquez les résultats de votre audit à votre communauté scolaire en écrivant un blogue, un plan à long terme ou sur les réseaux sociaux.

La sécurité avant tout ! Conseils de santé et sécurité pour l'inspection visuelle des déchets

- N'ouvrez pas les sacs d'ordures ou de recyclage ! L'inspection visuelle consiste à estimer le contenu de sacs transparents.
- Ayez des sacs supplémentaires sous la main au cas où un sac plein se déchirerait.
- Évitez de boire ou manger pendant l'audit des déchets.
- Munissez-vous de désinfectant pour les mains.

Conseils pour l'audit des déchets

Commencez l'année scolaire par un audit des déchets

- Réalisez les étapes 1 et 2 (l'inspection visuelle des ordures et des matières recyclées) le même jour. Vous réduirez ainsi les délais de mise en marche.
- Réalisez l'audit pendant une journée « normale », où aucun événement spécial n'est prévu.
- Pour optimiser l'exactitude de vos données, n'annoncez pas d'avance la tenue d'un audit des ordures.
- Réalisez un second audit au printemps et comparez les résultats.



ÉTAPE 1

L'audit visuel des ordures

Pour évaluer les ordures de votre école, vous devrez réunir toutes les ordures produites sur une période de 24 heures, puis :

- a) peser les ordures (sans vider les contenants de liquides);
- b) faire l'inspection visuelle du contenu des sacs.

MATÉRIEL

- **Des sacs de plastique transparent** en quantité suffisante pour contenir les ordures produites à l'école pendant une journée. Les sacs doivent être remplis à moitié seulement, pour faciliter la pesée et l'estimation du contenu.
- **Les ordures** : L'idéal est de réaliser l'audit le lendemain de la collecte des déchets; ainsi, les poubelles ne contiendront que les ordures d'une journée. Par exemple, si la collecte se fait le mardi matin, l'audit débutera le mercredi matin et portera sur les ordures du mardi.
- **Un peson à ressort ou électronique** : Le coordonnateur des déchets du conseil, le concierge ou le département des sciences pourra vous en prêter un.
- **Une fiche d'information** sur les matières qui sont recyclées sur le territoire de votre conseil. Demandez une liste officielle au concierge, au directeur ou à la directrice.
- **Le Registre d'audit des ordures** (voir plus loin) : Faites-en le nombre de copies nécessaire.
- **Une planchette à pince.**
- **Les données sur l'effectif scolaire** : Le nombre d'élèves équivalent temps plein (demander au directeur ou à la directrice).
- **Un stylo.**
- **Un appareil photo** (facultatif) pour conserver des images de l'audit.

MARCHE À SUIVRE

1. Collectez les ordures produites en 24 heures dans votre école. Les ordures doivent être dans des sacs de plastique transparent remplis à moitié seulement, pour faciliter l'évaluation de leur contenu.
2. Pesez chaque sac et notez-en la masse dans le registre.
3. Examinez chaque sac afin d'estimer la proportion de chacune des cinq catégories de déchets (voir la rubrique L'estimation des proportions, page suivante). Tournez délicatement le sac dans tous les sens et discutez de son contenu avec les autres membres de l'équipe d'inspection.
4. Pour chaque sac, estimez le volume, en pourcentage, de chacune des catégories de déchets. Notez vos estimations et vos observations.
5. Quand vous aurez inspecté tous les sacs, calculez le volume moyen en pourcentage de chacune des cinq catégories.
6. À l'aide du Registre d'audit, calculez la masse d'ordures par élève par année scolaire.
7. Après l'audit, assurez-vous d'acheminer les ordures à leur lieu de collecte.
8. Communiquez vos résultats et vos stratégies de réduction à toute la communauté de l'école. Présentez cette information à l'occasion d'une assemblée, et produisez des annonces, des affiches et un tableau d'information à placer dans le hall d'entrée de l'école.

L'AUDIT PAR SONDAGE (ÉCOLE DE 500 ÉLÈVES OU PLUS)

Recueillez les ordures d'une journée tel qu'indiqué ci-dessus. Comptez le nombre total de sacs, puis sélectionnez au moins sept sacs à inspecter. Ces sacs doivent provenir de secteurs variés de l'école (divers départements, cafétéria, bureau, bibliothèque, laboratoire d'informatique). Appliquez le même processus de sélection aux sacs de matières recyclées. Après avoir réalisé l'inspection de l'échantillon, multipliez vos résultats en fonction du pourcentage qu'il représente. Par exemple, si l'inspection porte sur 20 % des ordures produites en 24 heures : $100 \% \div 20 \% = 5$. Il faut donc multiplier les résultats par 5 pour obtenir le grand total qui servira à calculer la masse d'ordures par élève par année scolaire.

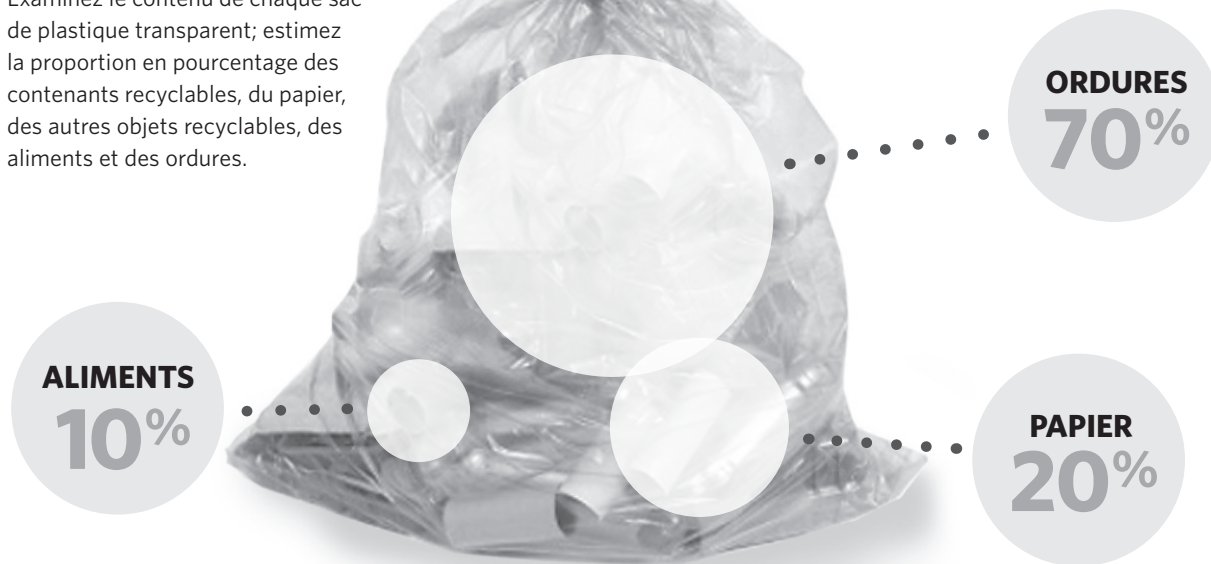
* Remarque : En vertu du Règlement 103/94 de l'Ontario, le ministère de l'Environnement oblige toutes les écoles qui accueillent plus de 350 élèves à réaliser annuellement un audit des déchets et à mettre en œuvre un plan d'action pour la réduction des déchets. Actuellement, le présent protocole d'audit n'est pas conforme à ce règlement. Pour plus de détails, communiquez avec les gestionnaires des déchets de votre conseil.



L'AUDIT DES DÉCHETS

L'ESTIMATION DES PROPORTIONS

Examinez le contenu de chaque sac de plastique transparent; estimez la proportion en pourcentage des contenants recyclables, du papier, des autres objets recyclables, des aliments et des ordures.



ÉTAPE 2

L'audit du recyclage

Procédez comme pour l'audit des ordures (étape 1) à partir de tous les sacs de matières recyclables recueillis sur une période de 24 heures.

Quelle est la prochaine étape ?

D'après les données et les observations consignées aux registres d'audit des ordures et du recyclage, considérez partager vos résultats avec la communauté scolaire de l'une des façons suivantes :

- Écrire un blogue
- Créer une affiche
- Écrire un plan à long terme
- Partager les données sur les réseaux sociaux

Qu'est-ce qui compte le plus ?

La réduction ! L'audit des déchets vous aide à déterminer ce que votre école peut cibler afin de réduire sa production totale de déchets. La découverte des matières qui contaminent votre flux de recyclage vous aidera aussi à améliorer l'efficacité et l'efficacite de votre effort de recyclage.

REGISTRE DE VÉRIFICATION DES ORDURES (Q3.12)

NOM DE L'ÉCOLE _____

CONSEIL _____

DATE _____



Masse des ordures

NOMS DES ÉLÈVES (REQUIS) _____

	Exemple	SAC 1	SAC 2	SAC 3	SAC 4	SAC 5	SAC 6	SAC 7	SAC 8	SAC 9	TOTAL "A" (KG)
Masse du sac (liquides compris)	7,3 kg										

Inspection visuelle

CATÉGORIE DE DÉCHETS	Exemple	SAC 1 VOL. (%)	SAC 2 VOL. (%)	SAC 3 VOL. (%)	SAC 4 VOL. (%)	SAC 5 VOL. (%)	SAC 6 VOL. (%)	SAC 7 VOL. (%)	SAC 8 VOL. (%)	SAC 9 VOL. (%)	VOLUME MOYEN (%)
Contenants recyclables (plastique, métal, verre)	10 %										
Papier recyclable (papier, carton, journaux)	25 %										
Autres objets recyclables (déchets électroniques, cartouches, piles)	5 %										
Déchets alimentaires et organiques	40 %										
Ordures	20 %										

Observations :

Masse d'ordures par élève par année scolaire

Masse totale
des ordures
sur 24 h :

TOTAL "A"
(KG)

X

194
jours par année
scolaire

divisé par _____ (nombre d'élèves de l'école)

= _____ kg/élève/année

Exemple de calcul

Masse totale
des ordures
sur 24 h :

TOTAL "A"
(KG)
29,5

X

194
jours par
année scolaire

divisé par **481** (nombre d'élèves de l'école)

= **11,9** kg/élève/année

REGISTRE DE VÉRIFICATION DU RECYCLAGE (Q3.12)

NOM DE L'ÉCOLE _____

CONSEIL _____

DATE _____



Masse des matières recyclées

NOMS DES ÉLÈVES (REQUIS) _____

	Exemple	SAC 1	SAC 2	SAC 3	SAC 4	SAC 5	SAC 6	SAC 7	SAC 8	SAC 9	TOTAL "B" (KG)
Masse du sac (liquides compris)	10 kg										

Inspection visuelle

CATÉGORIE DE DÉCHETS	Exemple	SAC 1 VOL. (%)	SAC 2 VOL. (%)	SAC 3 VOL. (%)	SAC 4 VOL. (%)	SAC 5 VOL. (%)	SAC 6 VOL. (%)	SAC 7 VOL. (%)	SAC 8 VOL. (%)	SAC 9 VOL. (%)	VOLUME MOYEN (%)
Contenants recyclables (plastique, métal, verre)	80 %										
Papier recyclable (papier, carton, journaux)	10 %										
Autres objets recyclables (déchets électroniques, cartouches, piles)	0 %										
Déchets alimentaires et organiques	0 %										
Ordures	10 %										

Observations :

Masse de matières recyclées par élève par année scolaire

Masse totale
du recyclage
sur 24 h :

TOTAL "B"
(KG)

X

194
jours par année
scolaire

divisé par _____ (nombre d'élèves de l'école)

= _____ kg/élève/année

Exemple de calcul

Masse totale du
recyclage sur
24 h :

TOTAL "B"
(KG)

X

194
jours par
année scolaire

divisé par 481 (nombre d'élèves de l'école)

= 5,7 kg/élève/année



REGISTRE DE VÉRIFICATION DU RECYCLAGE (Q3.12)

CALCUL DU TAUX DE DÉTOURNEMENT DE VOTRE ÉCOLE

Le taux de détournement des déchets est la proportion des déchets qui, grâce au recyclage, sont détournés du flux d'élimination des déchets et donc du site d'enfouissement.

EXEMPLE DE CALCUL

1
ÉTAPE

$$\begin{array}{l}
 \text{Masse totale} \\
 \text{des ordures} \\
 \text{sur 24 h :} \\
 \text{(Total <<A>> du} \\
 \text{Registre de vérification des ordures)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{A} \\
 \hline
 29,5
 \end{array}
 +
 \begin{array}{l}
 \text{Masse totale} \\
 \text{du recyclage} \\
 \text{sur 24 h :} \\
 \text{(Total <> du} \\
 \text{Registre de vérification du recyclage)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{B} \\
 \hline
 14
 \end{array}
 =
 \begin{array}{l}
 \text{Masse} \\
 \text{totale des} \\
 \text{déchets :} \\
 \text{(Total <<C>> du} \\
 \text{Registre de vérification des déchets)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{C} \\
 \hline
 43,5
 \end{array}$$

2
ÉTAPE

$$\begin{array}{l}
 \text{Masse totale} \\
 \text{du recyclage} \\
 \text{sur 24 h :} \\
 \text{(Total <> du} \\
 \text{Registre de vérification du recyclage)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{B} \\
 \hline
 14
 \end{array}
 \div
 \begin{array}{l}
 \text{Masse} \\
 \text{totale des} \\
 \text{déchets :} \\
 \text{(Total <<C>> du} \\
 \text{Registre de vérification des déchets)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{C} \\
 \hline
 43,5
 \end{array}
 \times 100 \% = 32 \%$$

Taux de détournement

CALCULEZ LE TAUX DE DÉTOURNEMENT DE VOTRE ÉCOLE

Utilisez vos données du Registre de vérification des ordures et du Registre de vérification des déchets pour faire le calcul ci-dessous :

1
ÉTAPE

$$\begin{array}{l}
 \text{Masse totale} \\
 \text{des ordures} \\
 \text{sur 24 h :} \\
 \text{(Total <<A>> du} \\
 \text{Registre de vérification des ordures)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{A} \\
 \hline

 \end{array}
 +
 \begin{array}{l}
 \text{Masse totale} \\
 \text{du recyclage} \\
 \text{sur 24 h :} \\
 \text{(Total <> du} \\
 \text{Registre de vérification du recyclage)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{B} \\
 \hline

 \end{array}
 =
 \begin{array}{l}
 \text{Masse} \\
 \text{totale des} \\
 \text{déchets :} \\
 \text{(Total <<C>> du} \\
 \text{Registre de vérification des déchets)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{C} \\
 \hline

 \end{array}$$

2
ÉTAPE

$$\begin{array}{l}
 \text{Masse totale} \\
 \text{du recyclage} \\
 \text{sur 24 h :} \\
 \text{(Total <> du} \\
 \text{Registre de vérification du recyclage)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{B} \\
 \hline

 \end{array}
 \div
 \begin{array}{l}
 \text{Masse totale} \\
 \text{des déchets :} \\
 \text{(Total <<C>> du} \\
 \text{Registre de vérification des déchets)}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 \text{TOTAL} \\
 \text{(KG)} \\
 \text{C} \\
 \hline

 \end{array}
 \times 100 \% = \text{Taux de}$$

détournement
de notre école : _____ %